

## Lutter contre les dépôts sauvages

**Pour faciliter l'identification des encombrants à enlever et lutter contre les dépôts sauvages, la communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) propose désormais aux habitants qui prennent rendez-vous pour le ramassage des encombrants, de poser une affichette sur ceux-ci le jour du ramassage.**

Les habitants qui appellent le numéro vert gratuit pour faire ramasser leurs encombrants devront désormais apposer une affichette, sur leur dépôt, envoyée par les services de l'ACSO par mail. Sur celle-ci figurent les éléments spécifiques au ramassage prévu : date, nom de l'appelant, adresse, type d'objets à enlever, et un numéro unique ; ces informations faisant foi lors du jour de la collecte. Pour les habitants n'ayant pas d'adresse mail, ils peuvent rédiger cette affichette à la main, les informations leur étant communiquées par téléphone lors de la prise de rendez-vous. Il est conseillé de poser l'affichette le jour prévu de la collecte, avec du ruban adhésif, sur l'un des objets à enlever et si possible à l'abri des intempéries.

Les élus communautaires ont souhaité mettre en place cette initiative sur le territoire pour lutter contre les dépôts sauvages sur la voirie. En instaurant ce système pour mieux identifier les encombrants à collecter, l'ACSO encourage tous les habitants à prendre conscience des désagréments qu'engendrent ces dépôts. Elle espère ainsi que chacun sera plus consciencieux dans les prises de rendez-vous pour les ramassages.

### **Déchets autorisés :**

- Objets d'habitation (literie, mobilier, etc.) ;
- Déchets de bricolage, du jardin (portes, fenêtres, planches, parasol, etc.) ;
- Divers (bicyclette, appareils de musculation, palette de bois, ferraille, etc.).

### **Déchets non-autorisés :**

- Électroménager, appareils électriques et électroniques ;
- Réfrigérateurs et congélateurs ;
- Déchets ménagers spéciaux (huiles moteur, huiles ménagères, pneumatiques, batteries, peintures, solvants, vernis, etc.) ;
- Terre, déblais, gravas, amiante-ciment, plaques de plâtres ;
- Déchets hospitaliers.

Toutes les informations des déchetteries sont disponibles sur : [www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

**Numéro vert gratuit : 0 800 60 20 02**

Contacts presse :

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise

[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

**Pascaline LAPRUN – tel 03 44 64 74 72**

E mail : [P.Laprun@creilsudoise.fr](mailto:P.Laprun@creilsudoise.fr)

**Robin LECLUSE – tel 03 44 64 46 24**

E mail : [R.Lecluse@creilsudoise.fr](mailto:R.Lecluse@creilsudoise.fr)

05-180219